



Informations RH interministérielles

Vendredi 4 mars 2022

Code Général de la Fonction Publique : la partie législative publiée



Son objectif est de réunir dans un même code tous les textes des lois régissant les agents des trois versants de la fonction publique : les quatre lois statutaires (loi du 13 juillet 1983, dite « Le Pors », portant droits et obligations des fonctionnaires, et les lois du 11 janvier 1984, du 26 janvier 1984 et du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives respectivement à la fonction publique de l'État, à la fonction publique territoriale et à la fonction publique hospitalière), ainsi que des dispositions plus récentes, comme l'ordonnance du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État. Paru au JO le 5 décembre 2021, le code entrera en vigueur le 1er mars 2022 et sa partie réglementaire devrait voir le jour en 2023.

[Voir le replay du colloque de la DGAFP du 28 février](#)

Projet territorial RH de l'État en Pays-de-la-loire, c'est parti !



Nathalie Colin, DGAFP

Lors de sa visite dans nos services le 23 février dernier, Mme Nathalie COLIN, directrice de la DGAFP, a annoncé aux membres du CAR le lancement des travaux pour la réalisation d'un projet territorial de l'État en région, traitant de manière opérationnelle quatre enjeux nationaux, appliqués aux territoires : l'attractivité de la fonction publique, la mobilité au sein d'un même bassin d'emploi, l'accès à la formation continue, et l'accompagnement des agents et des services dans les transformations structurelles ou managériales.

Pour ce faire, une nouvelle gouvernance est créée avec un comité formel des DRH de l'État, qui se réunira à 2 reprises avant l'été pour en premier lieu traiter les sujets opérationnels d'actualité (fonctionnement DR/SGCD), puis dans un second temps pour évoquer les éléments structurants du projet qui sera présenté aux instances à la rentrée. À l'automne, la mise en place d'un comité local de l'emploi public sera réuni, rassemblant le comité des DRH tout périmètre État, ainsi que les autres versants et les partenaires (pôle emploi, APEC). L'ambition de finalisation d'un projet territorial RH et d'une feuille de route d'actions concrètes et répondant aux besoins territoriaux d'ici fin 2022 est donc affirmée.

Le e-forum, c'est aussi des conférences le 10 mars

Réservez vos places !

La journée du 10 mars sera rythmée par 8 web-conférences et tables-rondes thématiques auxquelles pourront participer visiteurs et exposants. Au programme :

- Pitcher sa présentation en entretien – 9h15 à 10h
- Devenir acteur de son projet professionnel – 10h15 à 11h
- CV dynamique et open badges - 10h15 à 11h
- Table ronde - Rencontre avec l'emploi public en Sarthe et en Mayenne – 13h15 à 14h
- Recrutement : le point de vue du recruteur – 14h15 à 15h
- Place de l'Emploi Public : renforcer l'attractivité de l'emploi dans le secteur public – 15h15 à 16h
- Emploi public et handicap – 16h15 à 17h
- Valoriser ses soft-skills : pour qui, comment, pourquoi ? 17H15 à 18h



Programme complet et inscription sans attendre ici : déjà 800 inscrits et 240 offres de postes en ligne !



<https://www.youtube.com/watch?v=GRIcj9iF7uM>

Se former à l'animation de groupes de codéveloppement : formation certifiante



La PFRH poursuit son projet de constituer et d'animer un réseau d'animateurs de co-développement dans nos organisations publiques de la région. Ce projet fait partie des ambitions de l'axe accompagnement managérial de CAP 2030, projet régional de déclinaison de la transformation de l'action publique.

Pour développer ce réseau, la PFRH propose à une formation d'animateurs de co-développement de 6 jours, certifiante, qui permettra à 8 agents de rejoindre le réseau, contribuer au déploiement de la démarche en animant des groupes de co-développement dans les services publics de la région.

[A quoi ressemble le Codéveloppement ?](#)

[Une vidéo sur Youtube vous en donne un aperçu simplifié](#)

Dates de la session : 2 jours en présentiel et 4 en distanciel. **Il est impératif de suivre la formation en entier pour obtenir la certification.**

Les 29 avril et 5 juillet auront lieu à la préfecture de Loire-Atlantique à Nantes.

Les 9 et 19 mai, 9 et 23 juin se dérouleront sur Zoom

[S'inscrire sur Safire](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir notre lettre ? Ou vous voulez nous contacter ? Ecrivez-nous à plate-forme-rh@pays-de-la-loire.gouv.fr